



**HAL**  
open science

## Quelle place pour les étudiants tuteurs ?

Faustine Rousselot

► **To cite this version:**

Faustine Rousselot. Quelle place pour les étudiants tuteurs ?. AIPU 24 : L'enseignement supérieur et les communautés : des dynamiques interconnectés, May 2024, Sherbrooke, Canada. hal-04600086

**HAL Id: hal-04600086**

**<https://nantes-universite.hal.science/hal-04600086>**

Submitted on 4 Jun 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

# Quelle place pour les étudiants tuteurs ?

Faustine Rousselot

Le Mans Université, CREN, France (Le Mans), [faustine.rousselot@univ-lemans.fr](mailto:faustine.rousselot@univ-lemans.fr)

## Résumé

Ce colloque représente l'occasion de présenter ce travail de recherche doctorale financé par un PIA3 (Thélème). Cette recherche a permis d'étudier le dispositif de tutorat entre pairs mis en place à Le Mans Université. En effet, aujourd'hui, le tutorat représente une pièce maîtresse des mesures prises afin de lutter contre l'échec massif en premier cycle. Ce dispositif consiste en l'accompagnement régulier ou occasionnel d'un groupe d'étudiants par des tuteurs, plus avancés qu'eux dans le cursus universitaire. Les objectifs du tutorat sont multiples. Il permet un encadrement qui accompagne la transition entre le secondaire et le supérieur et il vise à apporter une aide à la fois sur la maîtrise des connaissances et sur l'acquisition de méthodes de travail. Plusieurs auteurs en sciences de l'éducation se sont intéressés à la pertinence du dispositif dans un contexte de lutte contre l'échec en premier cycle. Ici, nous réaliserons une focale sur la place de l'étudiant tuteur au sein de l'université pour cela nous nous appuierons sur une enquête qualitative réalisés auprès de tuteurs, de tutorés et d'enseignant.

## Abstract

This conference represents the opportunity to present this doctoral research work funded by a PIA3 (Thélème). This research made it possible to study the peer tutoring system set up at Le Mans University. Indeed, today, tutoring represents a centerpiece of the measures taken to combat massive failure in the first cycle. This system consists of regular or occasional support for a group of students by tutors, more advanced than them in the university curriculum. The objectives of tutoring are multiple. It provides support that supports the transition between secondary and higher education and aims to provide assistance both in mastering knowledge and in acquiring working methods. Several authors in educational sciences have been interested in the relevance of the system in the context of combating failure in the first cycle. Here, we will focus on the place of the student tutor within the university. For this we will rely on a qualitative survey carried out with tutors, tutees and teacher

## Mots-clés

Tutorat – université – étudiants – tuteurs.

### 1. Être tuteur à l'université

Le terme « tuteur » vient du mot latin « tutor » qui signifie « défenseur », « protecteur » ou encore « gardien ». Le tuteur aide et soutient ceux qui rencontrent des difficultés d'apprentissage. Selon Baudrit (1999) « Tuteur » est un terme générique qui trouve ses origines en Angleterre, fin du 13<sup>e</sup> siècle : dans le système monitorial de Bell et Lancaster. De nombreuses universités font le choix de confier le tutorat à des étudiants plus expérimentés, il s'agit d'un tutorat par les pairs. Ce choix n'est pas anodin puisque les étudiants tuteurs sont plus proches des nouveaux arrivants que les enseignants de par leur langage, mais aussi de par leur expérience, étant eux-mêmes passés par là « *Ce tuteur « passé par là » peut mieux se mettre à sa place, comprendre les difficultés qu'il éprouve et est plus à même de les aider à les surmonter* » (Baudrit, 1999, p.23). Cette sensibilité ressentie par le tuteur envers les difficultés du tuteuré est nommée *congruence cognitive* (Moust, 1993). Certains auteurs comme Alberti et Laterrasse expliquent que le statut de tuteur renvoie à une approche différente de celle des enseignants « *les actions des tuteurs peuvent prendre diverses formes plus ou moins structurées, mais les tuteurs agissent le plus souvent en tant que médiateurs et animateurs* » (Alberti & Laterrasse, 2002, p. 111). En 1999, Baudrit va dans le même sens, en expliquant que les tuteurs ont une approche moins formelle des contenus enseignés, pour lui les tuteurs sont « des auxiliaires pédagogiques ». Néanmoins, il est nécessaire de reconnaître l'ambiguïté de ce statut, pour Baudrit (1999), celle-ci prend sens directement dans l'expression « tuteur-élève » que nous pouvons ici adapter au monde universitaire. Le premier terme de cette expression renvoie à un rôle social particulier. Être tuteur de quelqu'un renvoie à l'idée d'aide, « c'est en quelque sorte prendre en charge cette personne » (p.65). Alors que le statut d'élève ou d'étudiant n'indique pas ce type de prérogative, bien au contraire. Ce premier constat rend compte de la place difficile dans laquelle peuvent se trouver les étudiants.

Si la proximité d'âge et de statut est une évidence en termes de gain dans le dispositif, il peut aussi représenter un obstacle. En effet, nos tuteurs sont en cours de cursus, ils sont encore

étudiants. Pour certains ils sont en fin de cursus, pour d'autres ils ont parfois à peine un an d'écart. Qui plus est, ils se retrouvent dans une exposition corporelle très similaire l'enseignement. Mais alors, quelle place donne l'institution à ces étudiants tuteurs ?

## 2. Méthodologie d'enquête

Le Mans Université représente notre terrain d'enquête, cette université sarthoise est récente, puisqu'elle fêtait son quarantième anniversaire en 2017. La dynamique de tutorat a été impulsée par la mise en place du projet Thélème, il s'agit d'un projet qui intègre la troisième vague du programme d'investissement d'avenir. L'objectif de ce projet est d'accompagner les étudiants les plus fragiles, mais aussi d'améliorer la réussite la licence. Une des actions de ce dispositif se focalise sur l'accompagnement et le tutorat. Le fonctionnement du tutorat est en évolution quotidienne et s'adapte aux différentes demandes des composantes, il s'inscrit dans une démarche expérimentale. Néanmoins, il est possible de le présenter de la manière suivante : il s'agit d'un tutorat entre pairs, c'est-à-dire que ce sont des étudiants avancés (de la deuxième année de licence à la dernière année de master) qui vont accompagner les étudiants de première année. Il est prévu que chaque tuteur accompagne une dizaine d'étudiants. Ce tutorat peut s'organiser autour du volontariat ou alors être rendu obligatoire pour certains étudiants ciblés comme « fragiles ». Le Mans Université propose trois types de tutorat : d'accueil, de méthodologie au travail universitaire et le tutorat disciplinaire. C'est sur ce dernier que se reposeront nos propos. Ce tutorat est mis en place tout le long de l'année, il propose aux étudiants accompagnés de revenir sur les notions abordées en classe avec leurs enseignants. Afin de questionner les différentes représentations de la fonction de tuteur et la place que ce dernier occupe dans l'institution. Nous avons fait le choix de mener des entretiens-semi directifs. Cette recherche se base sur des données qualitatives recueillies auprès de soixante tuteurs, de trente-six tutorés mais aussi de douze entretiens réalisés auprès des enseignants fréquentant l'université du Mans. L'objectifs de ces entretiens étaient nombreux, établir le profil des différentes populations, comprendre les raisons pour lesquels ils ont décidé de s'inverser dans le tutorat mais aussi saisir en quoi consiste le rôle de tuteur. Recueillir les différentes représentations de cette fonction, nous permet de comprendre tous les enjeux mais aussi les

difficultés de cette mission. Questionner ces différents publics nous permet de confronter les visions des acteurs du tutorat sur la fonction de tuteur.

### 3. Résultats

Dans les entretiens auprès des tuteurs, des tutorés mais aussi des enseignants, il apparaît rapidement que pour définir la fonction de tuteur, les interlocuteurs ont recours au champ sémantique de l'aide. Nous avons retrouvé à plusieurs reprises les termes suivants : « accompagner », « soutien », « aider », « guider », « conseiller ».

Ce résultat va de soi, la promotion du tutorat au sein de l'université est réalisée en ce sens, c'est donc en toute logique que le rôle de tuteur est défini comme une « aide. » Malgré une assimilation courante du tutorat à la notion d'aide, pour certains être tuteur relève d'autre chose que simplement de l'aide. Les termes de « médiateur », « encadrant », ou encore « intermédiaire » ont été récurrents dans le discours de nos différentes populations. Il semble donc que le tuteur est plus qu'une aide.

54 % des tuteurs interrogés préparent ou envisagent un concours d'enseignement. Ces résultats montrent clairement que, pour la majorité de ces tuteurs, l'orientation professionnelle est bien celle de l'enseignement. Cette orientation professionnelle doit nous conduire à analyser avec une attention particulière les perceptions qu'ils ont sur cette première « expérience professionnelle ». Quand on interroge les tuteurs sur l'utilité de ces séances pour eux-mêmes, de nombreux tuteurs affirment que c'est un des moyens d'acquérir de l'expérience dans l'enseignement. Néanmoins, dans leurs discours, ils se positionnent fortement du côté des tutorés et rejettent l'image de l'enseignant, et cela même s'ils espèrent le devenir. Pour eux, leur position est différente de celle d'un enseignant : ils se situent davantage dans un entre-deux. Effectivement, ils ne veulent d'ailleurs pas être identifiés comme un enseignant. Pour eux, il existe bien une différence entre les deux fonctions : « *On n'est pas du tout des profs en fait.* » (tuteur n°59) Même si l'activité principale du tuteur est liée à un travail disciplinaire,

pour eux, c'est en cela que leur activité diffère de celui d'un enseignant. Ils expliquent que ce n'est pas eux qui vont apporter la connaissance première, ils vont « juste » la retravailler.

En questionnant nos différentes populations sur les représentations qu'elles avaient de la fonction de tuteur et même tout au long des entretiens, nous nous sommes rendu compte que certains utilisaient le champ sémantique propre à l'enseignement pour parler du tutorat : « prof », « prof de tutorat », « cours », « cours de tutorat ». Nous nous sommes interrogés sur la distinction qui était faite entre les deux. Les deux acteurs se trouvant dans une exposition corporelle très similaire, nous pouvons supposer qu'il n'est pas toujours évident de faire la différence. Il semble que pour certains la distinction ne soit pas si évidente, et cela pour nos trois populations. Pour quelques-uns, les tuteurs occupent une position très similaire à celle des enseignants. Certains tuteurs et tutorés expliquent que leurs activités sont très semblables :

*« C'est un peu enseigner parce que c'est quand même préparer des cours, déjà en amont, les mettre en place, les tester, voir si ils apprécient la leçon, si ça leur est utile. »* (tuteur n°18)

Être tuteur à l'université représente de nombreux enjeux, cette fonction vient redéfinir et requestionner le « mille-feuilles » des professions universitaires et vient en ajouter une nouvelle. Les résultats montrent que la posture est difficilement définissable étant donné son ambiguïté : *« Il n'est pas hyper bien défini mon rôle. »* (Tuteur n°14) ; *« Bah oui, complètement on est, on est vraiment entre le pote et le prof. »* (Tuteur n°57). Ces verbatims font écho à la notion de « personnage liminaire » conceptualisé par Maria Scarpa (2009). Pour elle, l'individu en position liminale se trouve dans une situation d'entre deux et c'est justement cette ambivalence qui va le définir : *« il n'est définissable ni par son statut antérieur ni par le statut qui l'attend tout comme il prend déjà, à la fois, un peu des traits de chacun de ces états »* (Scarpa,2009). Cette notion rejoint totalement l'idée que le tuteur occupe une place mi-étudiante, mi-enseignante, et qu'il construit son identité de tuteur caractéristique des deux statuts. Nous pourrions donc proposer le concept de « liminalité tutorale » pour justifier le mélange de ces deux états.

Dans la continuité de ce résultat, nous nous sommes demandé comment les tuteurs étaient reconnus par l'institution. Il semble que cette reconnaissance passe par la rémunération de cette mission, le paiement des heures de préparation va aussi dans ce sens. Néanmoins, il se semble

que les tuteurs sont davantage sensibles à une reconnaissance par les enseignants, ils aimeraient être identifiés comme tels et travailler plus en collaboration avec le corps enseignant. Il apparaît clairement que les tuteurs essaient de créer du lien avec les enseignants afin de réaliser au mieux leur mission, mais nombre d'entre eux ont essuyé des non-réponses à leurs sollicitations. Nos résultats montrent que certains enseignants sont investis dans ce travail de coopération, mais il s'agit plutôt de cas isolés que d'une généralité. Il apparaît que ce travail d'équipe est plus facile dans des promotions ayant des petits effectifs. Pour pallier ce manque, les étudiants tuteurs vont opter pour différentes solutions : ils vont se servir de leurs propres cours qu'ils ont eus les années précédentes. Ils vont solliciter les étudiants tutorés pour récupérer les contenus des cours ou alors ils vont se tourner vers les autres tuteurs. L'extrait suivant illustre bien l'idée selon laquelle l'absence de collaboration entre les enseignants et les tuteurs les amènent à mettre des stratégies en place pour pallier ce manque. « *On n'a jamais eu de retour du prof donc voilà. On est obligé de le faire soi-même un tutorat à partir d'autres choses, en fait.* » (Tuteur n°24)

Cette recherche a montré la complexité et la diversité de l'activité tutorale, surtout en reconnaissant la liminalité de cette posture. Nous entendons par là que le tuteur se trouve dans une ambiguïté importante : il est mi-étudiant, mi-enseignant, et son identité de tuteur se caractérise par le croisement des deux statuts. La gestion de cette complexité demande alors un tuteur bien qualifié qui sache manipuler le contenu disciplinaire en le transposant vers la réalité du tutoré. Face à cette exigence, on parle pourtant d'un étudiant qui est en formation et non d'un professionnel de l'éducation ou de l'accompagnement, ce qui vient questionner sa place dans l'université ?

### Références bibliographiques

Alberti, C. et Laterrasse, C. (2002). Histoire et actualité des dispositifs d'aide à l'université. Symptômes d'hier et d'aujourd'hui. Dans C. Laterrasse (dir.), *Du rapport au savoir à l'école et à l'université* (p. 77-118). L'Harmattan.

Baudrit, A. (1999). *Tuteur : une place, des fonctions, un métier ?* Presse Universitaire de France PUF.

Moust, JHC. (1993). *On the role of tutors in problem-based learning: Contrasting student-guided with staff-guided tutorials.* University Press.



Scarpa, M. (2009). Le personnage liminaire. *Romantisme*, (3), 25-35.